

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 14
Annexe 1 - État des résultats par programme	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice 31 mars 2026 clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée Association Communautaire Fransaskoise de Regina Incorporée au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice 31 mars 2026 clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
Le 15 juin 2026



Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
PRODUITS		
Revenus de location (Note 2)	\$ 111,028	\$ 114,582
Subventions fédérales (Note 15)	102,500	94,545
Fonds CSCR (Notes 16 & 20)	60,077	34,140
Ventes diverses	49,169	47,017
Autres subventions (Note 17)	46,636	4,500
Subventions des programmes d'emplois (Note 19)	31,643	17,225
Amortissement des apports reportés		
afférents aux immobilisations corporelles	31,108	29,986
Saskatchewan Arts Board	15,000	-
Commandites et partenaires (Note 18)	9,846	17,907
Levées de fonds	2,250	3,081
Intérêts	<u>881</u>	<u>1,307</u>
	<u>460,138</u>	<u>364,290</u>
CHARGES		
Sous-traitants	156,416	104,606
Salaires et charges sociales	103,502	129,772
Frais d'activités	83,112	38,912
Amortissement des immobilisations corporelles	42,943	39,169
Frais afférents (Notes 2 & 20)	38,963	35,602
Fournitures et frais de bureau	14,481	4,817
Frais de déplacement, de repas et d'hébergement	8,055	5,082
Honoraires professionnels	8,037	11,948
Publicité et promotion	5,110	4,257
Assurances	3,614	10,536
Intérêts sur la dette à long terme	2,555	2,878
Créances irrécouvrables	1,428	-
Frais bancaires	1,176	1,548
Réparations et entretien	405	5,019
Dons	<u>-</u>	<u>1,000</u>
	<u>469,797</u>	<u>395,146</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	\$ <u>(9,659)</u>	\$ <u>(30,856)</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

ACTIF NET	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Grevé d'affectation (Note 14)</u>	<u>Non-grevé d'affectation</u>	<u>Total 2026</u>	<u>Total 2025</u>
Solde au début de l'exercice	\$ 47,940	\$ 41,900	\$ 45,597	\$ 135,437	\$ 166,294
Insuffisance des produits sur les charges	(11,835)	-	2,175	(9,660)	(30,856)
Investissement en immobilisations	21,194	-	(21,194)	-	-
Affectation d'origine interne	<u>31,900</u>	<u>(31,900)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 89,199</u>	<u>\$ 10,000</u>	<u>\$ 26,578</u>	<u>\$ 125,777</u>	<u>\$ 135,438</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2026

ACTIF		
	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 4)	\$ 34,629	\$ 41,936
Comptes à recevoir (Note 6)	70,102	63,782
TPS à recevoir	-	6,569
Tranche des placements échéant à moins d'un an (Note 5)	35,713	34,978
Frais payés d'avance	<u>1,000</u>	<u>6,509</u>
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	141,444	153,774
PART SOCIALE DANS LA COOPÉRATIVE DES PUBLICATIONS FRANSASKOISES	20	20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)	<u>231,054</u>	<u>266,159</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>\$ 372,518</u>	<u>\$ 419,953</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 85,630	\$ 46,397
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 10)	5,730	7,844
Taxe sur les produits et services à payer	10,525	-
Apports reportés (Note 11)	1,000	10,000
Versement prévus des dettes à long terme (Note 13)	-	11,900
Depôts de sécurité	<u>2,000</u>	<u>2,057</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	104,885	78,198
DETTE À LONG TERME (Note 13)	-	39,479
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 12)	<u>141,855</u>	<u>166,839</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>246,740</u>	<u>284,516</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	89,199	47,940
Actifs nets grevé d'affectation (Note 14)	10,000	41,900
Actif net non-grevé d'affectation	<u>26,579</u>	<u>45,597</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>125,778</u>	<u>135,437</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>\$ 372,518</u>	<u>\$ 419,953</u>

Approuvé par les Administrateurs:

_____, Administrateur

_____, Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	\$ (9,659)	\$ (30,856)
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	42,943	39,169
Amortissement des apports reportés	(31,108)	(29,986)
Revenus d'intérêts réinvestis	<u>(733)</u>	<u>(1,019)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	1,443	(22,692)
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	9,257	49,648
Fonds Carrefour des Plaines	(4,675)	335
Subventions à recevoir	(10,903)	4,750
Intérêts à recevoir	1	15
Frais payés d'avance	5,509	(3,264)
Comptes fournisseurs et charges à payer	39,230	21,501
Salaires et cotisations sociales à payer	(2,113)	(7,758)
Apports reportés	(9,000)	(46,457)
Taxe sur les produits et services à payer	17,094	(2,321)
Depôts de sécurité	<u>(57)</u>	<u>(443)</u>
	<u>45,786</u>	<u>(6,686)</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de dette à long terme	(51,379)	(11,321)
Apport reçus pour acquisition d'immobilisations corporelles	<u>6,123</u>	<u>56,457</u>
	<u>(45,256)</u>	<u>45,136</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(7,837)</u>	<u>(140,833)</u>
 Diminution nette de l'encaisse	(7,307)	(102,383)
 Encaisse au début de l'exercice	<u>41,936</u>	<u>144,319</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	<u>\$ 34,629</u>	<u>\$ 41,936</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association communautaire Franskoise de Régina Inc. (Association) est une société constituée en vertu du « Non-Profit Corporations Act » de la Saskatchewan depuis le 13 janvier 1983. Son mandat est de développer et de promouvoir la langue française à Régina. L'Association est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ET OBLIGATION CONTRACTUEL

En vertu d'une entente d'une durée indéfinie avec le Conseil des écoles fransaskoises, l'Association a obtenu le mandat de louer les espaces communautaires du Fonds Centres Communautaires Scolaires de Regina (CSCR) aux sites du Carrefour des Plaines, du Carrefour Horizons et l'École du Parc. L'Association conserve la totalité des revenus de location des espaces communautaires, en échange, l'Association s'engage à fournir les surveillants lors de la location, à maintenir une assurance de biens et de responsabilité de 5 000 000 \$, à verser des frais afférents à l'exploitation et l'entretien en fonction des pieds carrés loués et finalement, de planifier et partager les coûts de remplacement des équipements avec les écoles. De plus, l'Association a obtenu la gratuité quant à sa propre utilisation de ses espaces.

3. SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'Association ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les autres revenus, les revenus de commandites et partenaires et les ventes diverses sont constatés à titre de produits au moment où la vente, la commandite ou l'évènement a lieu.

Les revenus de location sont constatés à titre de produits de façon linéaire sur la durée des baux.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consistent de produits d'intérêts.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

Apports reçus sous forme de biens et services

- c) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur, si elle peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens sont utilisés dans le cours normale des activités de l'Association.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

- e) L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.
- Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les dépôts à terme, les comptes clients, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir et les parts sociales.
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, les salaires et charges sociales à payer, les dépôts de sécurité.
- Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

- f) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

- g) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	3 ans	Amortissement linéaire
Mobilier et équipement	3 ans	Amortissement linéaire
Système audio et vidéo	10 ans	Amortissement linéaire
Améliorations locatives	15 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

4. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTIONS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - dépôts de sécurité	\$ 2,000	\$ 2,500
Encaisse grevée d'affectation interne - actif net affecté	6,187	6,922
Encaisse grevée d'affectation - apports reportés	<u>1,000</u>	<u>10,000</u>
Total de l'encaisse affecté	9,187	19,422
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>25,442</u>	<u>22,514</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 34,629</u>	<u>\$ 41,936</u>

5. DÉPÔTS À TERME

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Dépôt à terme, échéant en mars 2027 portant intérêt de 2%	\$ 35,713	\$ -
Dépôt à terme, échéant en mars 2026 portant intérêt de 3%	<u>-</u>	<u>34,978</u>
	<u>\$ 35,713</u>	<u>\$ 34,978</u>

Le conseil d'administration a affecté les dépôts à terme pour l'actif net grevée d'affectation. (Note 14)

6. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Comptes clients	\$ 15,347	\$ 24,604
Fonds CSCR	38,815	34,140
Subventions à recevoir	15,903	5,000
Intérêts à recevoir	<u>37</u>	<u>38</u>
	<u>\$ 70,102</u>	<u>\$ 63,782</u>

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2026</u>	<u>2025</u>
Matériel informatique	\$ 14,186	\$ 12,755	\$ 1,431	\$ 812
Mobilier et équipement	101,650	88,118	13,532	36,045
Système audio et vidéo	56,048	13,200	42,848	42,023
Améliorations locatives	<u>200,521</u>	<u>27,278</u>	<u>173,243</u>	<u>187,279</u>
	<u>\$ 372,405</u>	<u>\$ 141,351</u>	<u>\$ 231,054</u>	<u>\$ 266,159</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

8. MARGE DE CRÉDIT

L'ACFR a une marge de crédit autorisée au montant de 30 000 \$. Cette marge est garantie par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur un lien réel sur tous les actifs présents et futurs de l'ACFR avec aucune spécifique. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de la caisse Affinity majoré de 7,45% au 31 mars 2026. Aucun intérêt n'a été versé sur la marge de crédit durant l'exercice.

9. CARTE DE CRÉDIT

L'Association a une carte de crédit ayant un limite total de 5 000 \$, portant intérêt à 20,99%.

10. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 2 393 \$ (2025 - 5 226 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

11. APPORTS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Jardin amitié	\$ <u>-</u>	\$ <u>1,000</u>	\$ <u>-</u>	\$ <u>1,000</u>

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les apports reçus des bailleurs de fonds que l'Association a utilisé afin d'acheter des immobilisations corporelles. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Balance d'ouverture	\$ 166,839	\$ 140,368
Apports reçus au cours de l'exercice:		
Ministère de l'Éducation	-	42,457
Financement Agricole Canada	6,124	14,000
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(31,108)</u>	<u>(29,986)</u>
Balance de fermeture	\$ <u>141,855</u>	\$ <u>166,839</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

13. DETTE À LONG TERME

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Prêt du Fonds Centres Scolaires Communautaires de Regina, avec un capital à payer de 62 700 \$ portant un taux d'intérêt de 5 %, qui venait à l'échéance le 31 mars 2029. Au cours de l'exercice le Fonds Centres Scolaires Communautaires de Regina a annulé la dette à long terme 31 mars 2026. Le montant pardonné de 34 736 \$ a été reconnue comme revenue du Fonds CSCR à l'état des résultats.	\$ -	\$ 51,379
Moins la tranche échéant à moins d'un an		
Paiements requis dans les 12 prochains mois	\$ -	\$ 11,900
Dette courante	-	11,900
Dette à long terme	<u>\$ -</u>	<u>\$ 39,479</u>

14. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTIONS INTERNES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Amélioration infrastructures, matériel et opérations	\$ 10,000	\$ 41,900

15. SUBVENTIONS FÉDÉRALES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Patrimoine Canadien:		
Programmation	\$ 97,500	\$ 92,625
St Jean Baptiste	<u>5,000</u>	<u>1,920</u>
	<u>\$ 102,500</u>	<u>\$ 94,545</u>

16. FONDS CENTRES SCOLAIRES COMMUNAUTAIRES DE REGINA

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Fonds d'opérations	\$ 25,341	\$ 34,140
Remise de la dette (Note 13)	<u>34,736</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 60,077</u>	<u>\$ 34,140</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

17. AUTRES SUBVENTIONS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
FDEFO - CÉCS	\$ 24,000	\$ -
Financement Agricole Canada	9,627	-
Vice Versa	4,759	4,500
Conseil Culturel Frasakois	4,750	5,000
Fondation Fransaskoise	<u>3,500</u>	<u>5,000</u>
	<u>\$ 46,636</u>	<u>\$ 14,500</u>

18. COMMANDITES ET PARTENAIRES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Commandites	\$ 7,346	\$ 5,407
Réseau canadien pour le dialogue	2,000	-
City of Regina	500	-
Affinity Credit Union	<u>-</u>	<u>2,500</u>
	<u>\$ 9,846</u>	<u>\$ 7,907</u>

19. SUBVENTIONS DES PROGRAMMES D'EMPLOIS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Accès Emploi	\$ 17,272	\$ 6,128
Jeunesse Canada au Travail	<u>14,371</u>	<u>11,097</u>
	<u>\$ 31,643</u>	<u>\$ 17,225</u>

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

20. LE FONDS CENTRES SCOLAIRES COMMUNAUTAIRES DE REGINA

L'Association et le Conseil des écoles fransaskoises (le « CÉF ») No. 310 sont les seuls membres de le Fonds Centres Scolaires Communautaires de Regina (le « Fonds CSCR ») . Le mandat du Fonds est de donner à la communauté fransaskoise de Regina un lieu et des moyens pour encourager son regroupement et son épanouissement. Le Fonds CSCR n'existe pas au sens morale mais les deux membres sont des organismes exonorées d'impôt au sens de la lois de l'impôt sur le revenu du Canada alors il ne fait aucune provision pour l'impôt sur le revenu.

Dû au fait que l'Association nomme la moitié des membres du comité administratif du Fonds CSCR, elle a la capacité d'influencer le contenu des politiques et de l'administration du Fonds. Cette influence représente un contrôle sur le Fonds CSCR.

Les états financiers du Fonds CSCR pour les exercices se terminant le 31 mars 2026 et 31 mars 2025 sont:

	Fonds d'opérations	Fonds de Réserve	2026	2025
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE				
Actif	\$ 293,760	\$ 259,914	\$ 553,674	\$ 498,584
Passif	173,217	-	173,217	113,780
Solde de fonds	<u>120,544</u>	<u>259,913</u>	<u>380,457</u>	<u>384,804</u>
	<u>\$ 293,761</u>	<u>\$ 259,913</u>	<u>\$ 553,674</u>	<u>\$ 498,584</u>
ÉTAT DES RÉSULTATS				
Produits	\$ 185,020	\$ 55,688	\$ 240,710	\$ 224,774
Charges	<u>225,384</u>	<u>19,672</u>	<u>245,056</u>	<u>187,658</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>\$ (40,364)</u>	<u>\$ 36,016</u>	<u>\$ (4,346)</u>	<u>\$ 37,116</u>
FLUX DE TRÉSORERIE				
Activités d'exploitation		\$ 25,043	\$ 9,432	
Activités de financement		16,804	11,900	
Activités d'investissement		<u>(9,064)</u>	<u>-</u>	
Augmentation (décroissance) nette de la trésorerie.		<u>\$ 32,783</u>	<u>\$ 21,332</u>	

Transactions entre entités apparentées

Pendant l'exercice l'Association a encourus 38 963 \$ (2025 - 35 602 \$) de frais afférents due au Fonds CSCR. L'Association a un compte à payer de 58 963 \$ (2025 - 32 388 \$) pour ses frais afférents due au Fonds CSCR.

L'Association a un compte recevable de 38 815 \$ (2025 - 34 140 \$) du Fonds CSCR. Selon l'entente de partenariat signée le 24 septembre 2020 par l'Association et le CÉF, l'Association a droit à 80% des revenus net du Fonds d'opérations commençant en juin 2020.

Cette opération a été inscrite à la valeur d'échange qui correspond au montant de la contrepartie convenue entre les parties et est déterminée sur la base du recouvrement des coûts.

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE DE REGINA INCORPORÉE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

21. RISQUES FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

L'Association est exposée à un risque de crédit principalement lié aux comptes clients, aux subventions à recevoir et aux intérêts à recevoir. En date de la fin de l'exercice, un client représente 79% (2025 - 59%) des comptes clients.

Risque de taux d'intérêt :

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur. L'Association est exposée à ce type de risque principalement en rapport à ses dépôts à terme.

Risque de liquidité :

L'Association est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble de ses passifs financiers à court terme et de sa dette à long terme. En date de la fin de l'exercice, un fournisseur représente 76% (2025 - 94%) des comptes fournisseurs.

Risque de marché :

L'Association est exposée aux autres risques de prix relativement à ses revenus locatifs qui incluent des revenus de baux à long terme. La juste valeur de ces revenus pourrait changer comparativement au marché locatif local, cependant l'Association serait toujours tenue d'honorer les baux signés

22. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice courant.

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE REGINA INC.
ANNEXE 1 - ÉTAT DES RÉSULTATS PAR PROGRAM
Pour l'exercice se terminant le 31 MARS 2026

	Activités Socio- Culturel	Activités Sportives	Admin & Fonctionnement	Auto- Financement	Bistro	Total
PRODUITS						
Revenus de location (Note 2)	\$ -	\$ -	\$ 4,068	\$ 96,110	\$ 10,851	\$ 111,028
Subventions fédérales (Note 15)	2,400	-	100,100	-	-	102,500
Fonds CSCR (Note 16 & 20)	-	-	-	60,077	-	60,077
Ventes diverses	27,462	8,059	153	13,496	-	49,169
Autres subventions (Note 17)	-	-	18,759	27,877	-	46,636
Subventions des programmes d'emplois (Note 19)	5,748	-	25,895	-	-	31,643
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	-	31,108	-	-	31,108
Subventions provinciales	15,000	-	-	-	-	15,000
Commandites et partenaires (Note 18)	5,380	-	4,016	450	-	9,846
Levées de fonds	-	-	2,250	-	-	2,250
Intérêts	-	-	881	-	-	881
	<u>55,990</u>	<u>8,059</u>	<u>187,229</u>	<u>198,009</u>	<u>10,851</u>	<u>460,138</u>
CHARGES						
Sous-traitants	11,088	-	104,891	38,008	2,429	156,416
Salaires et charges sociales	-	-	99,070	4,432	-	103,502
Frais d'activités	50,205	4,136	3,110	25,661	-	83,112
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	42,943	-	-	42,943
Frais afférents (Notes 2 & 20)	-	-	-	38,963	-	38,963
Fournitures et frais de bureau	66	-	8,508	5,906	-	14,481
Frais de déplacement, de repas et d'hébergement	5,929	-	1,434	691	-	8,055
Honoraires professionnels	-	-	8,037	-	-	8,037
Publicité et promotion	3,279	-	1,786	45	-	5,110
Assurances	-	-	3,614	-	-	3,614
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	2,555	-	2,555
Créances irrécouvrables	-	-	-	1,428	-	1,428
Frais bancaires	-	-	1,037	139	-	1,176
Réparation et entretien	-	-	150	255	-	405
	<u>70,567</u>	<u>4,136</u>	<u>274,581</u>	<u>118,083</u>	<u>2,429</u>	<u>469,797</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-\$ 14,578	\$ 3,923	-\$ 87,352	\$ 79,926	\$ 8,422	-\$ 9,659